



Références : SG/LD-2022381

N° domaine : 1.1

**DECISION DU MAIRE PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VILLE D'ERAGNY SUR OISE
CONTRAT DE REGIE PUBLICITAIRE ET
CONTRAT DE LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULE**

Le Maire de la Commune d'ERAGNY-SUR-OISE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122.22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de régie publicitaire et son annexe 1 « Contrat de location de longue durée de véhicule » avec l'EIRL Jean Carozzi – Visiocom, représentée par son dirigeant Monsieur Jean Carozzi, 31 avenue Raymond Aron 92160 Antony, et la société LOCA JEN, représentée par son président Monsieur Jean Carozzi, 16 rue François Arago 33700 Mérignac, pour la régie publicitaire exclusive du véhicule loué faisant l'objet du contrat figurant en annexe 1, pour une durée de trois (3) ans à compter de la mise à disposition du véhicule loué dans les conditions prévues par le contrat de location (annexe 1), et selon les conditions fixés dans le contrat de régie publicitaire.

DECIDE

ARTICLE 1er : de SIGNER le contrat de régie publicitaire et son annexe 1 « Contrat de location de longue durée de véhicule » avec l'EIRL Jean Carozzi – Visiocom, 31 avenue Raymond Aron 92160 Antony, et la société LOCA JEN, 16 rue François Arago 33700 Mérignac

ARTICLE 2 : DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

FAIT A ERAGNY-SUR-OISE, le 14 décembre 2022

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture 095-219502184-20221214-2022381-AU Date de télétransmission : 16/12/2022 Date de réception préfecture : 16/12/2022
--